

## SÉANCE DU 13 MARS 2023

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à neuf heures, le Comité Syndical, s'est réuni à l'Hôtel d'Orléans à Albi, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de convocation :**

7 mars 2023

**Date d'affichage :**

7 mars 2023

**Nombre de délégués**

en exercice : 60

**Délibération n° : 13032023 /2.7**

**Nombre de voix délibératives :**

48 : Délibération n°1

50 : Délibérations n° 2.1 à n° 5.1

**Membres titulaires présents : 41**

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE, est sorti de la salle et n'a pas participé au vote pour les délibérations n° 2.2, 2.6, 2.10, Jean-Charles BALARDY (à partir de la délibération n°2.1), Denis BAYLE, Alain BOUISSET (pouvoir de Jacques BIAU), Michel BUFFEL, Sylvain CALS, Alain CLERGUE, François COLLADO, Vincent COLOM (pouvoir de Eric LEROUX), Elian COMENT, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER, Jean ESQUERRE, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA (pouvoir de Michel FARENC), Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Frédéric ICHARD (à partir de la délibération n°2.1), Patrice JACQUET, Alain LEMONNIER, Nicolas LEROUX (pouvoir de Marc MONTAGNÉ), Didier MAHOUX, Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Franck MONNERET, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Jean-Paul RAYSSAC, Vincent RECOULES, Francis REMIOT (pouvoir de Marc MADERN), Michel SABLAYROLLES (pouvoir de Jean-François FALGAYRETTES), Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX, Jean-Claude VERNIER, Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN.

**Membres titulaires représentés : 3**

Bernard BARRIER (représenté par Thomas VINCENT), Christian CAYRE (représenté par Jean-Louis ROUSSEL), Christian HAMON (représenté par Thierry FOULCHÉ).

**Membres suppléants présents : 3**

Thomas VINCENT (représente Bernard BARRIER), Jean-Louis ROUSSEL (représente Christian CAYRE), Thierry FOULCHÉ (représente Christian HAMON).

**Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 6**

Jacques BIAU (pouvoir à Alain BOUISSET), Jean-François FALGAYRETTES (pouvoir à Michel SABLAYROLLES), Michel FARENC (pouvoir à Didier GAVALDA), Eric LEROUX (pouvoir à Vincent COLOM), Marc MADERN (pouvoir à Francis REMIOT), Marc MONTAGNÉ (pouvoir à Nicolas LEROUX)

**Membres titulaires excusés : 10**

Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Pierre ESCANDE, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Emile GOZE, Xavier ICHARD, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE, Noël MEYSSONNIER, Mickaël VIATGE.

### Objet : Affectation du résultat Budget Annexe Régie 2022

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer sur l'affectation du résultat comptable des sections d'exploitation et d'investissement de l'exercice 2023 de la régie du SDET.

Il rappelle que le compte administratif 2022 (Régie du SDET), qui vient d'être voté, fait apparaître un excédent d'exploitation cumulé de 131 175,92 € et un excédent d'investissement cumulé de 18 568,69 €.

Il propose de reporter en totalité l'excédent d'investissement, soit 18 568,69 €. Il propose également d'affecter l'excédent cumulé d'exploitation de l'exercice 2023, d'un montant de 131 175,92 €, au compte report à nouveau.

Où cet exposé, le Comité Syndical, à l'unanimité, après en avoir délibéré **approuve** les affectations proposées

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme

A Albi, le 13 mars 2023

**Le Président,  
M. Alain ASTIE**

